



Compte rendu du comité technique local du 19 avril 2013

Plusieurs points étaient prévus à l'ordre du jour de ce CTL, à savoir :

- L'approbation du procès-verbal du CTL du 8 janvier 2013
- L'organisation définitive de la campagne de souscription des déclarations de revenus
- La modification temporaire des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Ligueil
- La modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Touraine du Sud
- Présentation de la grille d'analyse risque du crédit d'impôt recherche
- Rappel des modalités mises en œuvre dans le cadre d'agression d'un agent
- L'avenir des locaux syndicaux aux 2 Lions
- Avenir des Trésoreries suite aux propositions de restructuration
- Mise en place du nouveau contrat d'entretien des locaux
- Questions diverses

En préambule, la direction a souhaité préciser qu'elle serait vigilante sur les éventuelles conséquences de l'affaire Cahuzac dont pourraient être victimes les agents. On peut craindre les réactions de certains contribuables jugeant notre « exigence » anormale par rapport à la faute commise par un ancien ministre.

Les chefs de service ont eu pour consignes de venir en soutien de collègues malmenés.

L'approbation du procès-verbal du CTL du 8 janvier 2013

Ce CTL portait sur la situation des emplois dans la DDFIP 37.

Ne voulant pas cautionner, les suppressions subies encore cette année, les élus CGT ont boycotté ce CTL et s'est donc abstenu de voter ce procès-verbal.

Vote : Pour : FO & CFTC

Abstention : CGT & Solidaires

L'organisation définitive de la campagne de souscription des déclarations de revenus :

Au Champ-Girault, le site le plus sensible du département en termes d'affluence et de technicité, la réception des usagers reposera sur un accueil d'orientation (assurer par les actuels agents de l'accueil), un accueil généraliste (assurer par les agents de l'accueil et des SIP), un accueil en box (pour des questions plus complexes), un pool téléphonique, un pool courriels,...

L'organisation prévues sur les sites « extérieurs » est classique.

La Direction, dans sa présentation orale, semble ne pas avoir conscience des difficultés rencontrées par les agents et de leurs inquiétudes.

Dans la note, il n'y a rien de bien nouveau par rapport aux campagnes des années précédentes mais les organisations syndicales ont constaté quelques points qui posent problèmes comme :

- **L'heure de fermeture du site de Champ-Girault :**

Depuis le 1^{er} juin 2012, le site ferme à 16h00 contre 16h30 auparavant. Cet horaire de fermeture avait été décidé par la direction suite à la demande du service de l'accueil qui devait continuer à répondre aux nombreux usagers arrivés avant la fermeture du site.

Pour cette campagne, la Direction souhaite revenir sur cet horaire pour fermer le site à 16h30 !! Elle estime qu'une campagne est un moment très fort qui justifie des mesures exceptionnelles.

Ce changement ne nous semble pas justifié et est très mal vécu par les agents de Tours concernés par cette campagne. Le manque de personnel est encore plus marqué que l'an dernier ! Il est important que la Direction arrête de penser que les agents peuvent assurer un accueil satisfaisant alors qu'ils sont de moins en moins nombreux.

Le dévouement des agents a ses limites. Leur ras-le-bol se cristallise sur ces 30 minutes supplémentaires.

La direction estime que l'intérêt général et la complexité de certains points de fiscalité nécessitent cette modification horaire.

A cause d'un manque d'effectif, la Direction accepte de modifier les horaires de certaines trésoreries (cf. ci-dessous) mais souhaite augmenter l'amplitude horaire du site le plus important du département.

Un changement radical de la politique de l'emploi dans notre administration permettra d'assurer les missions de service public auxquelles nous sommes tous attachés.

De plus, ce changement horaire impactera les services non concernés par la déclaration d'impôts sur le revenu car ils seront sollicités par des usagers rentrés dans le bâtiment après 16h00.

- L'organisation des la campagne :

Depuis des années, un accueil dit de 3^{ème} niveau permettait de répondre aux questions complexes des usagers comme les revenus perçus à l'étranger ou certains investissements locatifs. Cet accueil était assuré par les collègues des cellules de contrôle sur pièces (CSP) familiarisés aux traitements des dossiers complexes.

Il soulageait les agents de l'accueil et permettait aux usagers d'avoir des réponses à leurs demandes.

Cet accueil a disparu laissant les agents dans l'incapacité de répondre aux demandes de certains usagers.

La direction estime que notre administration ne peut pas répondre instantanément aux questions soulevées par certains usagers. Elle conseille alors de noter la demande et de recontacter l'utilisateur ultérieurement.

La CGT a souligné qu'un redevable ayant patienté 2 heures avant d'être reçu risque d'être très énervé en cas d'absence de réponse de l'agent des finances publiques qui le recevra.

Sur ce point, la Direction a accepté de revoir sa note de campagne pour mettre en place un accueil de 3^{ème} niveau. Celui-ci serait alors assuré par les agents des cellules CSP et du service contentieux.

De plus, la multiplication des tâches demandées aux agents des cellules CSP pose problème. Comment ces quelques collègues (moins de 10 au Champ-Girault) vont trouver du temps pour saisir des déclarations, recevoir les contribuables, gérer les messages électroniques ou téléphoniques ???

Encore une fois, le manque de personnel ne permet plus d'assurer correctement nos missions.

Enfin, la question de répartition de l'enveloppe exceptionnelle destinée à récompenser les agents ayant participé à la campagne d'impôt sur le revenu a été abordée.

Cette enveloppe se réduit d'année en année et sera supprimée l'année prochaine.

L'an dernier, une répartition aléatoire de cette enveloppe avait perturbé le service de l'accueil car certains avaient eu l'impression d'être lésés.

La Direction a décidé de répartir cette enveloppe entre les agents de l'accueil et les agents des SIP. Les premiers percevront une indemnité proportionnelle à leur temps de présence. Les seconds percevront une somme égale.

Il est important de souligner que cette enveloppe est symbolique car les sommes versées sont majoritairement inférieures à 20€ par agent et pour la durée totale de la campagne.

Les organisations syndicales ont votés de manière unanime contre ce projet obligeant alors la Direction à faire une nouvelle proposition.

Notre vote contre porte sur la modification de l'horaire de fermeture du Champ-Girault, contre la multiplicité des tâches demandées aux agents, contre l'absence de prise de conscience de la direction du ras-le-bol des agents,....

Un prochain CTL devrait donc se tenir très prochainement.

➤ **Les changements d'horaires des trésoreries de Ligueil et de Touraine du Sud (Descartes)**

Face au manque d'effectif, la Direction a décidé de modifier les horaires de ces deux services.

Pour la trésorerie de Ligueil, le changement devrait être temporaire car la Direction espère l'affectation d'un agent au prochain mouvement de mutation.

La CGT a voté **contre** cette décision. Les suppressions massives de postes depuis des années (plus de 200 dans le département depuis 10 ans) conduisent à amoindrir la qualité de service rendue aux usagers. La Direction, faute d'agents, doit donc fermer des postes certains jours voire définitivement (voir ci-dessous).

Notre vote a été fait contre cette logique et non contre les agents.

- **Présentation de la grille d'analyse risque du crédit d'impôt recherche :**

Une note nationale détaille la démarche à suivre par les services devant s'assurer du bien fondé de la demande de ce crédit d'impôt.

La note nationale doit être mise en application prochainement mais ne devrait pas changer le fonctionnement actuel des services des impôts des entreprises car un protocole départemental oblige les agents à respecter certains points mentionnés dans celle-ci.

- **Rappel des modalités mises en œuvre dans le cadre d'agression d'un agent :**

Depuis le début de l'année, 4 dossiers ont été gérés par la Direction suite à des violences verbales subies par des agents. Une main courante a été déposée par un agent suite à des menaces proférées par un contribuable.

La Direction, par le biais du stage déontologie, a pour ambition d'informer les collègues victimes d'agressions qu'elle sera présente via un « arsenal » juridique et de soutien.

La prévention des risques doit permettre de limiter les cas d'agression. Les chefs de service devront répondre présents pour apaiser les conflits entre un contribuable et un agent.

- **Avenir des Trésoreries suite aux propositions de restructuration :**

La Direction nous a précisé avoir en janvier transmis à la DG un dossier de réorganisation des trésoreries. Cette demande mettait en avant le problème de la trésorerie de Montbazou, dont le bail se termine début 2014 (la mairie souhaite récupérer le local).

Le relogement de cette trésorerie ne pouvant se faire dans les locaux de la trésorerie d'Azay-Le-Rideau, la Direction souhaite fusionner ces deux services et les loger dans un local plus grand.

La communauté de communes du Val de l'Indre propose de construire un local dans la Z.A Isoparc de Sorigny. Le président de la CCVI a précisé que la mairie de Montbazou a accepté de prolonger la location le temps que le nouveau bâtiment soit achevé.

Le maire de Veigné aurait également proposé une solution d'hébergement à proximité de la RN 10. Cette proposition semble cependant plus incertaine que la première car le projet est bien moins avancé.

Pour l'heure, la Direction nous a précisé que la DG n'a toujours pas autorisé la fusion de ces deux trésoreries. Les contraintes politiques semblent rendre la DG frileuse.

L'inquiétude des agents de ces deux services, ainsi que celle des agents travaillant dans les trésoreries menacées par le plan de redécoupage de la Direction ne sont donc pas près d'être calmées.

Vos élus

Laurence FAUCOMPRES & Ronan LE NEZET